

**Suivi Temporel des Oiseaux Commun  
sur le territoire du SCoT Rives du Rhône**



**Bilan 2017**



**AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Suivi Temporel des Oiseaux Commun sur le territoire du ScoT Rives du Rhône

## Année 2017

Ligue pour la Protection des Oiseaux Coordination Rhône-Alpes

5 rue Bernard Gangloff

01160 Pont d'Ain



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Coordination technique et rédaction :

Cindie ARLAUD, LPO Drôme



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
DRÔME

# SOMMAIRE

1. Introduction.....	1
2. Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles ....	1
2.1. Le programme national.....	1
2.2. Le programme régional.....	2
2.3. Les programmes départementaux et locaux .....	2
3. Méthodologie .....	2
3.1. Méthodologie des relevés.....	2
3.2. Méthodologie d'analyse .....	3
4. Résultats .....	4
4.1. Résultats généraux.....	4
4.1.1. Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu.....	6
4.1.2. Liste spécifique et statuts.....	7
4.1.3. Abondance.....	11
4.2. Résultats par carrés .....	14
5. Conclusion.....	14

## 1. Introduction

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône concerne 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône) et englobe une grande diversité de milieux naturels à des altitudes très différentes ainsi que des pratiques agricoles variées (élevage, grande culture, arboriculture, maraîchage, vigne,...).

Afin de mesurer l'influence du SCOT sur les milieux naturels et indirectement sur les populations d'oiseaux, un programme de suivi des populations d'oiseaux communs a été mis en place en 2011 sous la coordination de la LPO Rhône-Alpes et de la LPO Rhône et menés depuis sur le terrain par les délégations LPO de la Drôme, la Loire, le Rhône, de l'Ardèche et l'association Nature Vivante pour l'Isère. Ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs par échantillonnages ponctuels simples (STOC-EPS) mis en œuvre sur le territoire du SCOT Rives du Rhône s'inscrit dans un cadre national.

La coordination est depuis 2016 assurée par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et la LPO Drôme.

## 2. Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles

### 2.1. Le programme national

Créé en 1989, le programme STOC-EPS a été relancé en 2001, avec plus de 2000 carrés suivis permettant d'obtenir un jeu de données suffisant pour analyser la dynamique des populations de 175 espèces d'oiseaux communs (le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a défini une liste d'espèces communes à nos régions, il existe plus de 300 espèces d'oiseaux nicheurs en France). Le protocole a alors été modernisé avec un tirage aléatoire des carrés, pour garantir leur représentativité en ce qui concerne les milieux étudiés et les espèces recensées.

Le bilan 2009 du programme STOC-EPS montre que la France a perdu 25 % des effectifs des espèces agricoles. On observe la même tendance à la baisse pour les espèces du bâti et dans une moindre mesure, une diminution de 12 % des espèces forestières. L'analyse des tendances de ces espèces indicatrices permet de mettre en lumière des facteurs agissant sur l'évolution de ces espèces comme la modification des paysages agricoles, la fragmentation et la destruction d'habitats ou bien à une échelle plus importante, le changement climatique.

Les carrés STOC-EPS de 2x2 kilomètres, tirés au sort, qui composent le réseau national sont réalisés par des bénévoles ou par des salariés dans le cadre de programmes régionaux ou départementaux.

## 2.2. Le programme régional

En Rhône-Alpes, jusqu'en 2007, le réseau régional était constitué de 112 carrés aléatoires dont le suivi était réalisé par des ornithologues bénévoles. Mal répartis au sein de la région, les carrés suivis étaient concentrés dans les départements du Rhône, de la Drôme et de l'Isère.

En 2008, 64 carrés aléatoires et 32 sites forcés se sont ajoutés à ceux déjà existants, permettant une meilleure couverture géographique de la région avec pas moins de 221 carrés suivis.

En 2011, après 9 années de suivis, la LPO Rhône-Alpes (ex-CORA FS) a publié un premier bilan 2001-2009 présentant l'évolution de 64 espèces. Ce travail présente, pour chaque espèce, une courbe de tendance au niveau européen, national et régional. Les espèces liées au milieu bâti et les espèces généralistes étaient en augmentation. En revanche, les espèces liées aux milieux forestiers et agricoles restaient stables. Ces résultats régionaux diffèrent des résultats nationaux et rendent compte des tendances plus locales.

Ces résultats ont été actualisés en 2013.

## 2.3. Les programmes départementaux et locaux

Le programme sur le SCOT Rives du Rhône s'insère dans cette logique de mise en place d'un observatoire de la biodiversité. Le suivi est réalisé sur 13 sites financés par le syndicat mixte des Rives du Rhône dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT et du suivi de ses impacts. Un 14<sup>ème</sup> carré faisant partie du périmètre d'étude est financé par le programme STOC-EPS régional. Ces carrés sont répartis dans les départements de la Loire, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche et du Rhône, ils ont été suivis par des salariés des LPO Loire, Drôme, Ardèche et Rhône, et l'association de Nature-Vivante (cf. Figure 1).

# 3. Méthodologie

## 3.1. Méthodologie des relevés

Chaque coordinateur régional ou départemental fournit au coordinateur national une liste des communes où des observateurs souhaitent contribuer au suivi, chacun d'eux se voit alors confier un

carré STOC aléatoire de 2x2 km. Le tirage s'effectue dans un périmètre de 10 kilomètres autour du centre de la commune. Au sein même de ce carré, l'observateur répartit 10 points d'écoute de manière à échantillonner l'ensemble des habitats présents dans le carré et en respectant une distance d'au moins 300 mètres entre chaque point.

Deux passages sont à réaliser au cours de la période de nidification, le premier au tout début de la saison de reproduction (entre le 1 avril et le 8 mai) pour recenser les espèces précoces, et le second entre le 9 mai et le 15 juin pour les nicheurs plus tardifs (en respectant un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque passage). D'une année sur l'autre chaque passage doit être effectué aux mêmes dates (à quelques jours près).

Sur chaque point, pendant 5 minutes, l'observateur note l'ensemble des oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol. Toutes les espèces sont prises en compte et l'effectif est également noté (l'objectif étant d'obtenir l'abondance de chaque espèce).

Une fiche de description des habitats est remplie pour chaque point, permettant de corrélérer à grande échelle l'évolution des habitats et des populations d'oiseaux.

Les données récoltées sont saisies sur les sites Visionature (Faune-Ardèche, Faune-Drôme, Faune-Isère, Faune-Loire, Faune-Rhône) et sont mises à disposition au MNHN, permettant ainsi l'homogénéisation des rendus.

### 3.2. Méthodologie d'analyse

Afin de tirer des tendances d'évolutions d'effectifs, un certain seuil de quantité de données doit être récolté sur une échelle temporelle et spatiale. Ainsi, les premières tendances d'évolutions ne sont perceptibles qu'à partir de 5 années de suivi et ne deviennent réellement significatives qu'à partir de 10 ans. En effet, pour la plupart des espèces, on observe des variations interannuelles pouvant fausser les interprétations faites sur un pas de temps trop réduit.

A l'échelle de l'espèce, les tendances d'évolution, pour être significatives, doivent être calculées à partir d'un échantillon important. Plus le nombre de carrés suivis est important, plus les résultats sont fiables. Le MNHN a défini trois cortèges d'espèces considérées comme indicatrices d'un type de milieu (agricoles, bâtis ou forestiers) et un groupe dit « généralistes » occupant tous types de milieux. Pour le programme du SCOT Rives du Rhône, les résultats font l'objet d'un rapport annuel et d'une analyse tous

les 5 ans. Les tendances d'évolution sont alors étudiées par cortège, et les calculs réalisés avec le logiciel TRIM, utilisé couramment pour l'analyse de ce type de données.

## 4. Résultats

### 4.1. Résultats généraux

Treize carrés ont été suivis sur le Rhône, l'Isère, la Loire, l'Ardèche et la Drôme dans le cadre du programme STOC porté par le SCOT Rives du Rhône. Ainsi, quatre carrés ont été réalisés en Isère, trois dans la Drôme et deux dans chacun des autres départements.

Le carré des Côtes-d'Arey (38) fait partie du réseau régional et est suivi depuis 2008. Afin d'augmenter la taille de l'échantillon, ce carré supplémentaire est ajouté au réseau qui comprend donc 14 carrés. Le Tableau 1 ci-dessous récapitule les dates de passage en 2017 ainsi que les observateurs sur chacun des sites. La Figure 1 rend compte de la localisation des carrés réalisés.

**Tableau 1 : Dates de passage en 2017 et observateurs par carré**

Carré EPS	Date 1er passage	Date 2ème passage	Observateur
07-Davézieux	12-avr	01-juin	Florian Veau
07-Annonay	24-avr	24-mai	Bertrand Tranchand
26 - Saint-Rambert-d'Albon	23-avr	29-mai	Vincent Palomares
26 - Saint-Sorlin-En-Valloire	11-avr	12-mai	Alexandre Movia
26 – Claveyson (St-Andéol)	10-avr	12-mai	Alexandre Movia
38 - Serpaize	12-avr	17-mai	Nicolas Souvignet
38 - Vienne/Jardin	10-avr	17-mai	Nicolas Souvignet
38 - Les Côtes-d'Arey	20-avr	06-juin	Nicolas Souvignet
38 - Clonas/St-Clair-du-Rhône	14-avr	24-mai	Nicolas Souvignet
38 - Ville-sous-Anjou	21-avr	24-mai	Nicolas Lorenzini
42 - Pelussin	21-avr	30-mai	Emmanuel Véricel
42 - Malleval	14-avr	17-mai	Paul Adlam
69 - Les Haies	20-avr	17-mai	Paul Adlam
69 - Longes	21-avr	18-mai	Anaëlle Atamaniuk

## LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

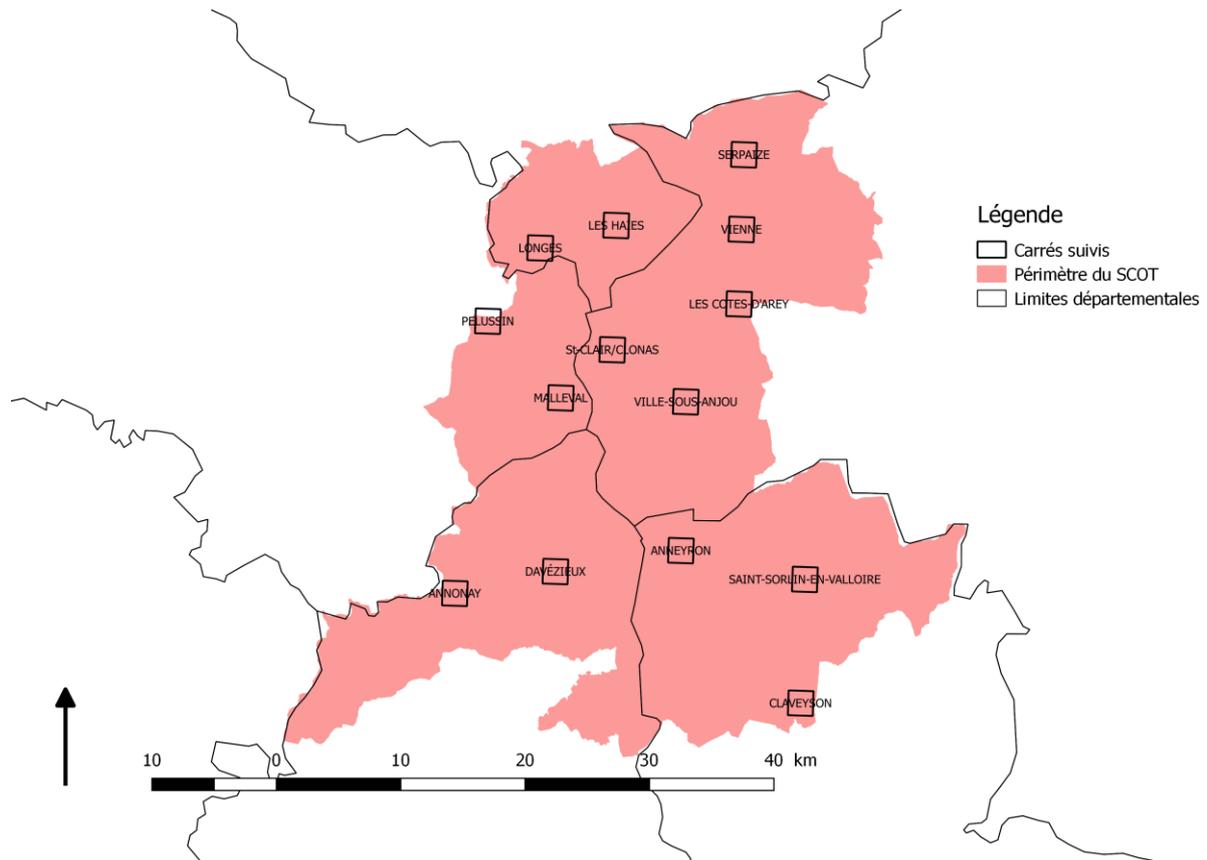
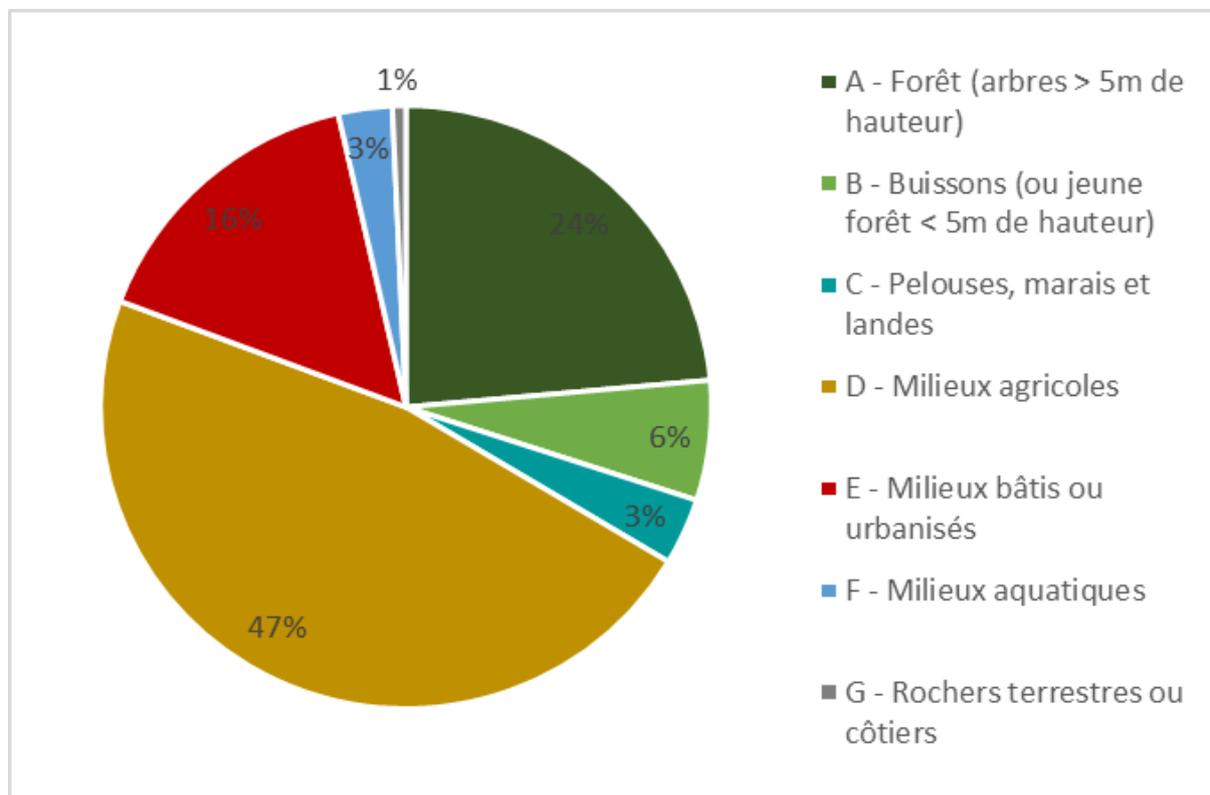


Figure 1 : Localisation des carrés suivis

#### 4.1.1. Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu

Comme mentionné précédemment, les types de milieux échantillonnés sont relevés pour chaque point d'écoute (Figure 2).



**Figure 2 : Proportion des différents types de milieux en 2016**

On constate que les 140 points du réseau couvrent une large gamme de milieux, représentative de ce que l'on peut trouver sur le territoire.

La moitié des points d'écoute sont réalisés en milieux agricoles, près d'un tiers en milieux forestier et moins d'un cinquième en milieu urbain ou bâti. Ces résultats sont les mêmes que ceux obtenus en 2016, soulignant peu d'évolution dans la structure du paysage.

#### 4.1.2. Liste spécifique et statuts

On appelle « richesse spécifique » le nombre d'espèces contactées. Cette richesse spécifique s'élève à 85 en 2017, ce qui signifie qu'un total de 85 espèces a été contacté, dont 28 sont considérées comme patrimoniales. Le Tableau 2 dresse la liste synthétique de ces espèces contactées en 2017.

Leurs statuts de protection et de conservation sont précisés selon les listes en vigueur. Selon ces statuts, les espèces patrimoniales sont celles inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux ou inscrites comme menacées sur les listes rouges (à partir de « Vulnérable »). Ces espèces patrimoniales sont surlignées en orange.

Les statuts de vulnérabilité se lisent comme suit :

##### Liste rouge nationale :

R : Rare  
D : En Déclin  
AP : A Préciser  
AS : A Surveiller

##### Liste rouge régionale :

CR : En danger critique d'extinction  
VU : Vulnérable  
DD : Données insuffisantes  
EN : En danger  
NT : Quasi-menacé

##### Directive européenne Oiseaux :

Annexe I : Oiseau de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux faisant l'objet de mesures spéciales de conservation

**Tableau 2 : Liste des espèces contactées en 2017**

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Oui	/	LC	LC
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	/	An. II B	NT	VU
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Oui	An. I	LC	VU
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui	/	LC	LC
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Oui	/	LC	NT
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Oui	/	NT	LC
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Oui	/	VU	VU

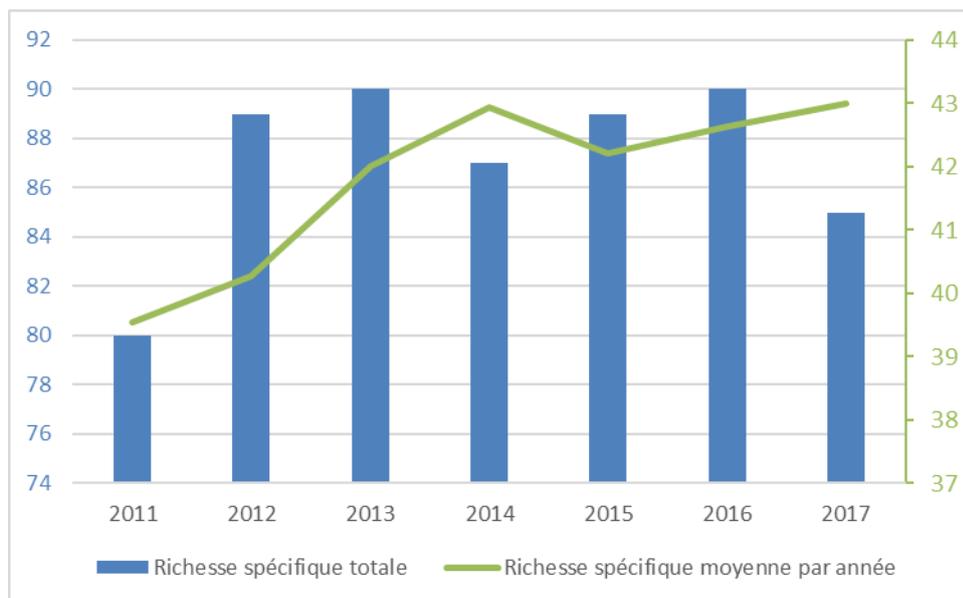
Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Oui	An. I	EN	EN
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Oui	/	LC	EN
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Oui	/	LC	LC
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Oui	An. I	NT	EN
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Oui	An. I	LC	VU
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui	/	LC	NT
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	/	An. II B	LC	VU
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	/	An. II A + III A	LC	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui	/	VU	LC
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Oui	/	LC	VU
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Oui	/	LC	NT
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	/	An. II B	LC	LC
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	/	An. II B	LC	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Oui	/	LC	LC
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui	/	LC	LC
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	/	An. II B	LC	LC
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	/	An. II A + III A	LC	NA
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui	/	NT	LC
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	Oui	An. I	NA	NA
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui	/	LC	LC
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Oui	/	NT	LC
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Oui	/	LC	NT
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Oui	/	LC	LC
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	/	An. II B	LC	LC
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui	/	LC	LC
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	/	An. II B	LC	LC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	/	An. II B	LC	LC
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Oui	/	LC	VU
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui	/	LC	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Oui	/	NT	VU
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui	/	NT	EN
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui	/	LC	EN
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Oui	/	LC	LC
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Oui	/	VU	LC
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oui	/	LC	LC
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	Oui	/	LC	LC
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui	/	NT	LC
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	/	An. II B	LC	LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui	/	LC	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui	/	LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui	/	LC	LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui	/	LC	LC

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui	/	LC	LC
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Oui	/	LC	LC
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	An. I	LC	LC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui	/	LC	NT
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oui	An. I	LC	VU
Oiseau indéterminé	<i>Aves sp/</i>	/	/	/	/
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	/	An. II A + III A	LC	NA
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui	/	LC	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Oui	/	VU	LC
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Oui	An. I	LC	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui	/	LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	/	An. II B	LC	NT
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Oui	An. I	NT	LC
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f/ domestica</i>	/	/	/	NA
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	/	An. II B	LC	VU
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	/	An. II A + III A	LC	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui	/	LC	LC
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Oui	/	LC	LC
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Oui	/	VU	LC
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Oui	/	LC	LC
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui	/	NT	NT
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui	/	LC	LC
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui	/	LC	LC
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui	/	LC	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui	/	LC	LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui	/	LC	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui	/	LC	LC
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui	/	VU	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui	/	LC	LC
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Oui	/	VU	VU
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Oui	/	NT	LC
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Oui	/	LC	VU
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	/	An. II B	VU	NT
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	/	An. II B	LC	LC
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Oui	/	NT	LC
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui	/	LC	LC
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui	/	VU	LC

Le Tableau 3 et la Figure3 rappellent les résultats annuels depuis 2011.

**Tableau 3 : Rappel des richesses spécifiques depuis 2011 et actualisation des données patrimoniales**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Richesse spécifique totale</b> (espèces identifiées)	80	88	90	87	90	90	85
<b>Nombre d'espèces</b> <b>patrimoniales</b>	27	32	30	28	28	29	28



**Figure 3 : Richesse spécifique par année**

### 4.1.3. Abondance

On appelle « abondance » le nombre d'individus contactés. Plusieurs niveau d'analyses peuvent être proposés :

- l'abondance totale par espèces est le nombre d'individus maximal observés par espèce, tous carrés confondus ;
- l'abondance par carré est le nombre d'individus maximal observés par carré, tous points d'écoute et espèces confondus ;
- l'abondance totale par année est le nombre d'individus maximal observés par année, toutes espèces et carrés confondus.

Le Tableau 4 classe les espèces présentes dans les relevés par ordre décroissant d'abondance. Les espèces patrimoniales (sur la base de la définition du paragraphe 4.1.2) y sont colorées afin de mettre en relief leur classement.

**Tableau 4 : Abondance par espèce en 2017. Les espèces patrimoniales sont colorées en orange**

Nom espèce	Abondance
Accenteur mouchet	2
Alouette des champs	51
Alouette lulu	51
Bergeronnette grise	12
Bergeronnette printanière	5
Bouscarle de Cetti	1
Bruant jaune	1
Bruant ortolan	5
Bruant proyer	10
Bruant zizi	61
Busard cendré	1
Busard Saint-Martin	1
Buse variable	18
Caille des blés	1
Canard colvert	5
Chardonneret élégant	78
Chevêche d'Athéna	2
Choucas des tours	5
Corbeau freux	3
Corneille noire	181
Coucou gris	60
Épervier d'Europe	5
Étourneau sansonnet	248

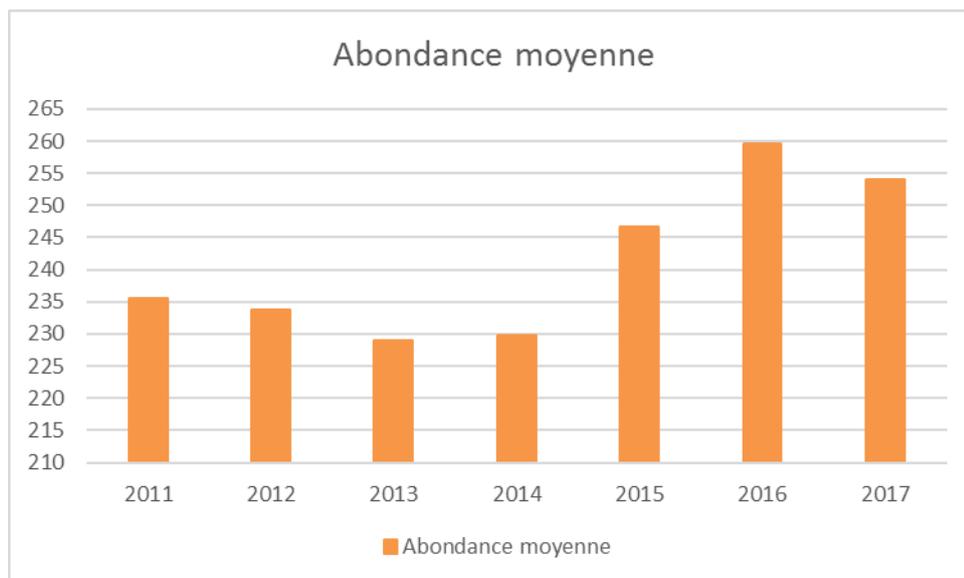
Nom espèce	Abondance
Faisan de Colchide	8
Faucon crécerelle	26
Faucon kobez	2
Fauvette à tête noire	227
Fauvette des jardins	4
Fauvette grisette	48
Fauvette passerinette	5
Geai des chênes	56
Grimpereau des jardins	37
Grive draine	18
Grive musicienne	48
Guêpier d'Europe	2
Héron cendré	4
Hirondelle de fenêtre	5
Hirondelle rustique	47
Huppe fasciée	9
Hypolaïs polyglotte	36
Linotte mélodieuse	20
Loriot d'Europe	18
Martinet à ventre blanc	11
Martinet noir	128
Merle noir	223
Mésange à longue queue	24
Mésange bleue	109
Mésange charbonnière	142
Mésange huppée	3

Nom espèce	Abondance
Mésange noire	6
Mésange nonnette	4
Milan noir	14
Moineau domestique	129
Oedicnème criard	2
Oiseau non identifié	6
Perdrix rouge	12
Pic épeiche	58
Pic épeichette	3
Pic noir	4
Pic vert	33
Pie bavarde	46
Pie-grièche écorcheur	8
Pigeon biset domestique	42
Pigeon colombin	2
Pigeon ramier	211
Pinson des arbres	138
Pipit des arbres	10
Pipit farlouse	11
Pouillot de Bonelli	17
Pouillot fitis	16
Pouillot véloce	76

Nom espèce	Abondance
Roitelet à triple bandeau	22
Rossignol philomèle	87
Rougegorge familier	102
Rougequeue à front blanc	12
Rougequeue noir	45
Serin cini	57
Sittelle torchepot	10
Tarier des prés	4
Tarier pâtre	33
Torcol fourmilier	2
Tourterelle des bois	18
Tourterelle turque	90
Traquet motteux	1
Troglodyte mignon	112
Verdier d'Europe	46

En 2017, aucune nouvelle espèce n'a été contactée.

Compte-tenu de l'ajout de deux nouveaux carrés au suivi 2014, la comparaison des abondances totales chaque année n'était plus pertinente. Il a donc été décidé de réfléchir sur la base de l'abondance moyenne par carré, c'est-à-dire l'abondance totale par année ramenée au nombre de carrés réalisés par année. Il semblerait que les abondances moyennes augmentent sur 2015 et 2016 et soient légèrement moindres en 2017 (Figure 4). Cela pourrait toujours être expliqué par le fait que les abondances des carrés des Côtes d'Arey, des Longes, et de Saint-Andéol notamment présentent de forts taux de croissance depuis leur lancement.



**Figure 4 : Abondance moyenne par année**

## 4.2. Résultats par carrés

Le Tableau 5 suivant permet de comparer l'abondance, la richesse spécifique et le nombre d'espèces patrimoniales entre chaque carré, en 2017. Les trois plus fortes valeurs sont surlignées en dégradé de rouge pour chaque résultat.

**Tableau 5 : Abondance, richesse spécifique et nombre d'espèces patrimoniales par carré**

Département	Commune	Abondance	Richesse	Div Espèces patrimoniales
07	Davézieux	408	50	10
07	Annonay	251	48	10
26	Saint-Rambert-d'Albon	226	40	12
26	Saint-Sorlin-En-Valloire	212	40	8
26	Saint Andéol	187	33	7
38	Serpaize	188	33	5
38	Vienne/Jardin	247	40	6
38	Les Côtes-d'Arey	150	30	5
38	Clonas/St-Clair sur Rhône	234	46	6
38	Ville sous Anjou	176	37	8
42	Pelussin	199	35	4
42	Malleval	425	55	14
69	Les Haies	311	47	10
69	LONGES	342	53	13

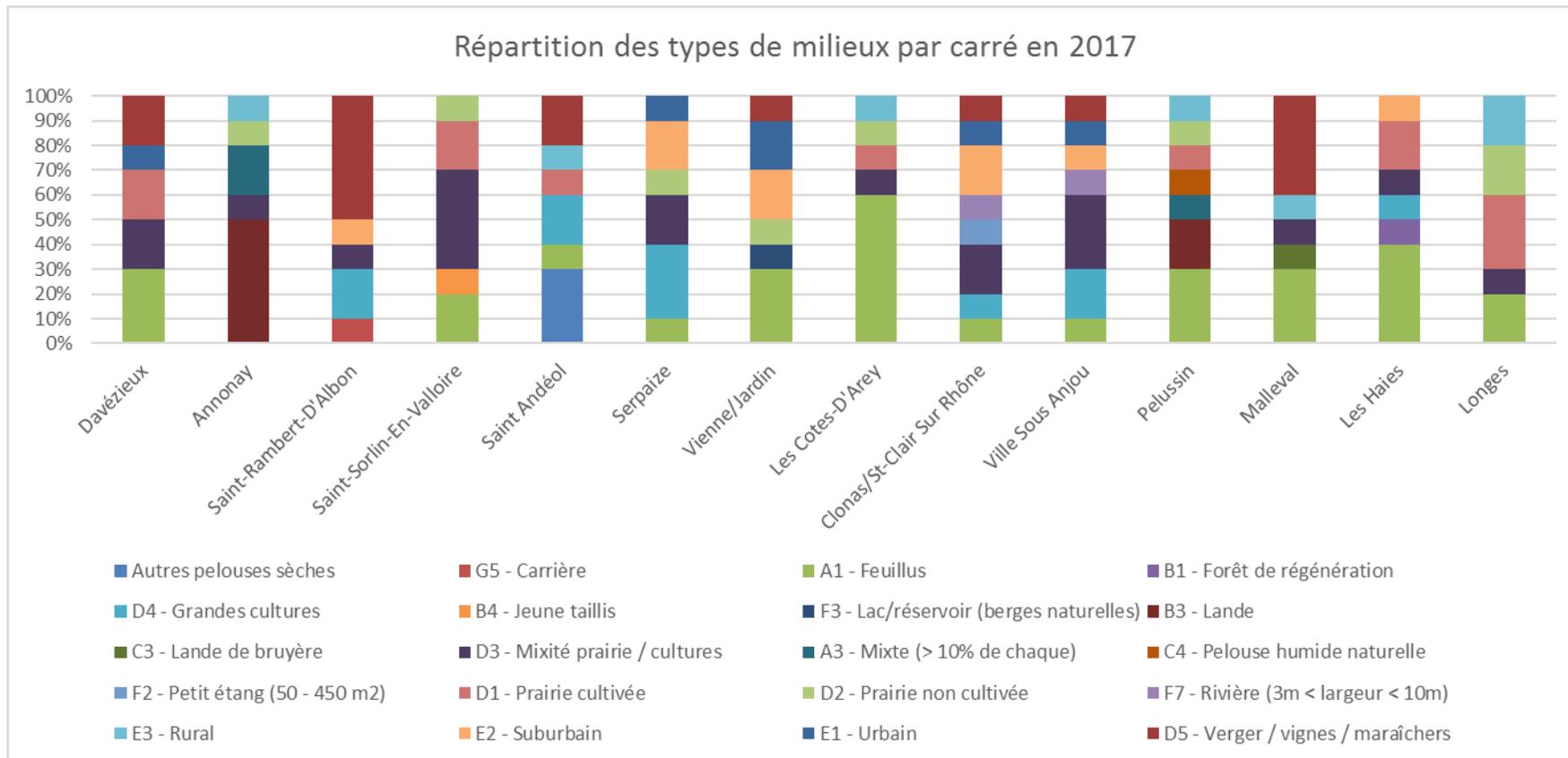
En 2017, le carré de Malleval cumule la plus grande abondance en oiseaux, la plus forte richesse et le plus grand nombre d'espèces patrimoniales.

## 5. Conclusion

Le protocole STOC-EPS, tel que déployé sur le territoire du SCOT, permet un échantillonnage relativement homogène du territoire et des habitats présents. L'acquisition pluriannuelle de données permettra de conforter les tendances relatives à la richesse spécifique du territoire, aux espèces présentes et aux communautés d'espèces indicatrices, en comparaison avec les résultats nationaux et régionaux. Ces analyses sont réalisées à pas de temps de 5 ans, soit à l'horizon 2020.

# ANNEXES

- Répartition des types de milieux par carré en 2017



## LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

## ○ Dates de passages et conditions en 2017

Département	Commune	Date	Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
07	Davézieux	12/04/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		01/06/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
	Annonay	24/04/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		24/05/2017	0 -33%	Absente	Absent puis Faible	Bonne
26	Saint-Rambert-d'Albon	23/04/2017	0 -33%	Absente	Faible	Bonne
		29/05/2017	0 -33%	Absente	Faible	Bonne
	Saint-Sorlin-En-Valloire	11/04/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		12/05/2017	33 -66%	Absente	Absent	Bonne
	Saint Andéol	10/04/2017	0 -33%	Absente	Faible	Bonne
		12/05/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
38	Serpaize	12/04/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		17/05/2017	0 -33%	Absente	Absent puis Faible	Bonne
	Vienne/Jardin	10/04/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		17/05/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
	Les Cotes d'Arey	20/04/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		07/06/2017	0 -33%	Absente	Faible	Bonne
	Clonas/St-Clair sur Rhône	14/04/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		24/05/2017	0 -33%	Absente	Faible	Bonne

## LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

Département	Commune	Date	Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
	Ville sous Anjou	21/04/2017	0 -33%	Absente	Absent puis Faible	Bonne
		24/05/2017	0 -33%	Absente	Faible	Bonne
42	Pelussin	21/04/2017	0 -33%	Absente	Absent puis Faible	Bonne
		30/05/2017	0 -33% puis 33 -66% puis 66 -100%	Absente	Absent	Bonne
	Malleval	14/04/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
		17/05/2017	0 -33%	Absente	Absent	Bonne
69	Les Haies	20/04/2017	0 --33%	Absente	Moyen à fort	Bonne
		17/05/2017	0 --33%	Absente	Absent	Bonne
	Longes	21/04/2017	0 --33%	Absente	Faible	Bonne
		18/05/2017	66 --100%	Absente	Absent	Bonne